

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 532

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 6 septembre 2015
XV^{ème} Dimanche après la Pentecôte

L'affaissement du Traditionalisme ...

L'affaissement du traditionalisme est visible et ... particulièrement au sein de la FSSP X !... Affirmation qui ne manquera pas de susciter des réactions diverses !... Pourtant !...

Dans l'Eglise, le rôle du pasteur est, entre autres, de condamner les erreurs. Mais n'est-il pas, conséquemment, d'**éloigner les fidèles** de ces erreurs et de ceux qui les propagent au risque d'y perdre la foi ? Mgr Lefebvre avait fort bien compris le « *mécanisme* » conciliaire !

Dans un premier temps, il avait combattu avec vigueur les erreurs conciliaires elles-mêmes, notamment pendant le concile. En cela, il avait même été suivi par plusieurs évêques... Mais il se retrouva pratiquement seul un peu plus tard. Il comprit alors que le combat qu'il était décidé à mener consistait uniquement à s'éloigner de cette structure diabolique qu'était devenue l'église conciliaire !

Son combat prit une tout autre forme... Fuir et faire fuir les fidèles de l'église conciliaire devint son engagement ! « *Ils n'ont pas changé, sinon en pire, comment pourrions-nous collaborer avec ces pasteurs qui mènent à l'apostasie* » ! (Lettre manuscrite personnelle du 10 juin 1988)

Or ladite église conciliaire a-t-elle abjuré ses erreurs ? Poser la question c'est y répondre...

Dans son « *Itinéraire Spirituel* » (page 29) Mgr Lefebvre écrivait : « ***C'est un devoir strict pour tout prêtre voulant demeurer catholique de se séparer de cette Eglise conciliaire tant qu'elle ne trouvera pas la tradition du Magistère de l'Eglise et de la foi catholique*** » !

Pourtant nos fidèles sont invités, de temps à autre, à entretenir et maintenir des « *rapports cordiaux et amicaux avec les fidèles conciliaires* ». Par ailleurs, M. l'abbé Pflüger précise que si la situation des modernistes est anormale... la nôtre l'est aussi ! Et donc ... une régularisation canonique pourrait peut-être s'envisager !...

Que tout soit bien clair : fidèles à Mgr Lefebvre, tant que Rome ne sera pas clairement convertie par le rejet de Vatican II et de la réforme liturgique **nous refuserons catégoriquement tout ralliement** !

L'apostasie immanente.

Tel est le titre du dernier numéro de « *Sous la Bannière* » (« Les Guillots – 18260 – Villegenon). Alain Kérizo y évoque la fin des temps... bien plus proche qu'on veut le croire ! Il écrit notamment :

« *Le Père Gruner écrit dans son bulletin du 17 mars 2015: « Le Père Amorth m'a affirmé que, à moins que la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie ne soit effectuée selon les conditions exigées par Notre Dame de Fatima, et **au plus tard fin octobre 2015, Rome sera sous la menace d'un châtement terrible** ».*

Terrifiant effectivement !

Le Père Gabriele Amorth exorciste du Vatican, fondateur de l'Association Internationale des Exorcistes, a accordé une interview à « 30 Giorni » au cours de laquelle il a rapporté un de ses « entretiens » avec Satan :

*« Il me répond seulement lorsque je lui pose une question. Il répète que **le monde est en son pouvoir** et en cela il dit la vérité. **Bibliquement parlant nous sommes dans les derniers temps et la Bête travaille frénétiquement !** (...) Satan attaque même la hiérarchie de l'Eglise catholique incapable de comprendre et de lutter contre le phénomène ! L'Eglise est totalement absente ! L'Eglise latine a cessé depuis 300 ans de faire des exorcismes. Et par conséquent les prêtres et les évêques n'ayant jamais vu d'exorcismes, n'en ayant jamais entendu parler l'ont évacué de la foi catholique, telle qu'elle était enseignée dans les séminaires, avec **la présence personnelle du diable**, n'y croient plus. Je crois que 99 % des évêques ne croient plus en l'action personnelle du diable.*

« Il suffit de regarder le nouveau rituel de l'exorcisme préparé par le Saint-Siège ! Il a été concocté par des gens complètement incompetents « Si vous n'êtes pas certains de la présence de Satan, vous ne devez pas faire des exorcismes » dit le nouveau rituel... Mais c'est absurde ! Satan se cache et se déguise de toutes les façons ! L'ancien rituel romain enseignait la prudence, enseignait qu'il ne faut pas confondre les maladies psychiatriques avec les infestations diaboliques... mais il enseignait également les ficelles que le diable utilise pour dissimuler sa présence ! Et je dirai plus : le nouveau rituel interdit les exorcismes dans le cas de malédiction ; mais les cas de sorcellerie sont plus de 90 % d'infestation diabolique ! Par conséquent, selon le nouveau rituel on ne devrait jamais faire d'exorcisme ! Cela semble incroyable, mais le nouveau rituel est en contradiction directe avec l'ancien rite romain. Ils ont ôté les choses les plus précieuses que contenait le rituel romain. Sauf les dix premiers chapitres qui parlent des fondements évangéliques de ce nouveau rituel, tout le reste est à jeter à la corbeille. »

Etonnez-vous, ensuite, que Satan puisse revendiquer son **pouvoir sur le monde !**

Que faire dans une telle situation.

Menzingen procède à l'inverse du travail qui devrait être effectué ! Il recommande d'habituer les prêtres et les fidèles à entretenir des rapports amicaux et cordiaux avec les modernistes. Il les habitue donc à se familiariser avec les erreurs propagées par le modernisme...

On voit, ci-dessus, comment Mgr Lefebvre concevait la chose !

Pendant le Concile et ses dérives, il avait tout d'abord combattu les erreurs conciliaires elles-mêmes, mais il comprit vite qu'il fallait mieux s'éloigner progressivement de cette structure diabolique qui faisait perdre la Foi !

D'autre part, si l'on accepte de considérer les modernistes comme des acatholiques – qu'ils sont en réalité – le canon 1258 § 1 nous interdit d'assister à leurs cérémonies ! Ça ne va pas être facile car ils exigeront certainement une « contrepartie » !...

En effet, dans « La Porte Latine » du **13 avril 1986** nous lisons le rappel ci-après :

« Il est absolument interdit aux fidèles d'assister ou de prendre part activement aux cultes des acatholiques de quelque manière que ce soit. (...) La participation est active et formelle quand un catholique participe à un culte hétérodoxe, c'est-à-dire non-catholique avec l'intention d'honorer Dieu par ce moyen à la manière des non-catholiques. » (Canon 1258 - § 1) C'est clair !... Mais ça date de 1986 !

« Rapports amicaux et cordiaux » ? ... Oui pour les fidèles très bien formés... Pour les autres, une méditation en forêt !

Une nouvelle du Père François !

Nous découvrons dans la revue « Nouvelles de France » cet article :

« François a envoyé une lettre de remerciements à une lesbienne qui lui avait envoyé ses ouvrages pour enfants, faisant la promotion de l'idéologie LGTB (Lesbiennes, Gays, Bi et Trans) et notamment des familles homoparentales. François lui a donné « sa bénédiction apostolique », à elle et à son « épouse » (!) lui souhaitant de pouvoir continuer sa « fructueuse activité au service des nouvelles générations et sa diffusion des valeurs chrétiennes », la remerciant au passage du « geste délicat » qu'elle avait eu envers lui ! »

Sans commentaire...